

# REGIE EQUESTRE DU MAS DE COMBE

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

La Régie Equestre du Mas de Combe a été créée en avril 2002, à l'initiative de Ouest Provence, afin de gérer les activités du centre équestre. Elle est implantée au Mas de Combe à Miramas. Au cœur d'un espace naturel, en lisière du Golf, équipement métropolitain également.

Cet établissement public, de type industriel et commercial, est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce statut particulier permet de répondre aux contraintes de fonctionnement fixées par la Collectivité, notamment quant à l'accueil des groupes (scolaires, centres aérés, centres sociaux, personnes handicapées ...).

Dans ce cadre précis, La Métropole abonde au budget de la Régie. La Régie équestre au fil des ans a su développer de nouveaux partenariats

### Organisation administrative de la Régie

La Régie est administrée par un Conseil d'Administration composé de 9 membres :

- 5 délégués métropolitains
- 2 délégués de la Ville de Miramas,
- 1 représentant de l'Association des Cavaliers du Mas de Combe,
- Le directeur du Campus Agricole Fontlongue.

La Régie est administrée par une Directrice ayant la qualité d'ordonnatrice. Le Trésorier Principal d'Istres a, quant à lui, la qualité de comptable, selon le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Son fonctionnement est soumis aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. On retrouve ainsi les mêmes documents administratifs et comptables que pour les collectivités territoriales (délibérations, arrêtés, budget primitif ou supplémentaire, décisions modificatives, compte administratif, compte de gestion, mandats et titres ...).

Le budget de la Régie se décompose principalement :

- En recettes : des produits des cours, pensions, stages, prestations concours etc...
- En dépenses : des charges liées à l'entretien des équidés, des équipements divers, des charges de personnels, des investissements en matériel et en équidés.

## **Le personnel est composé de la manière suivante :**

Personnel mis à disposition à titre onéreux : La Directrice – fonctionnaire métropolitaine

Personnel affecté à l'entretien des installations et rattaché au service des sports métropolitain : 1 agent temps plein

Personnel de droit privé – rémunéré par la Régie Equestre :

2 palefreniers CDI temps plein

3 enseignants CDI temps plein

1 secrétaire CDI temps plein qui est le régisseur

Il est fait appel aussi à un moniteur indépendant sur certaines activités (dépenses affectées chapitre 011 – compte 62265)

Ainsi qu'à des palefreniers à temps partiel en cas de surcharge d'activité (CDD temps partiel) (dépenses affectées chapitre 012 – compte 6411)

## **Activités de la Régie**

Le centre équestre de Miramas est avant tout une école d'équitation qui accueille les enfants à partir de 2 ans.

La Régie propose également la pension d'équidés, en box ou en paddocks.

Sur la période sportive sept 2021- à fin aout 2022, la Régie équestre enregistre 234 licenciés.

Les cavaliers individuels sont issus très majoritairement de la ville de Miramas à hauteur de 75% et le reste des communes avoisinantes (Saint Chamas – Cornillon – Grans – Salon de Provence – Istres)

L'accueil des groupes de type foyers de personnes handicapés se fait sur des créneaux de 2 h en semaine, essentiellement les après-midis, hors mercredi et samedi. Pour les groupes scolaires l'activité se passe le matin sur des créneaux de 2h également.

Les créneaux du mercredi et du samedi ainsi que certains soirs sont réservés à une activité club, avec des cavaliers individuels, pratiquant essentiellement le saut d'obstacles et le pony games.

Une autre particularité de notre établissement est le partenariat avec le Campus Fontlongue à Miramas, qui accueille des élèves de la 4<sup>ème</sup> au BTS, sur la filière générale, technique et professionnelle. Deux possibilités sont offertes aux élèves en fonction du niveau d'équitation. L'option équitation à raison d'une séance de 2h tous les mardis soirs est ouverte à partir du niveau débutant. La section sportive mise en place depuis 2012, Label sports études délivrés par la Fédération Française d'Equitation, est ouverte aux collégiens à partir du niveau de galop 3, et pour les lycéens et étudiants à partir du galop 5. Des tests de sélection ont lieu courant juin pour les nouveaux arrivants.

Les séances ont lieu tous les jours sur des matinées, après-midis et soirées à raison de 3h soit 1h30 à cheval.

En 2022 nous avons 10 créneaux de 3h répartis sur la semaine de la manière suivante :

- 3 créneaux le lundi
- 2 créneaux le mardi
- 1 créneau le mercredi
- 3 créneaux le jeudi
- 1 créneau le vendredi

Ces classes Sports étude nécessitent un nombre important de chevaux, et un encadrement suffisant suivant les effectifs. A ce jour le centre équestre compte une centaine d'équidés répartie de la manière suivante 70 équidés appartenant au club, une trentaine à des propriétaires.

L'accueil des centres aérés ou scolaires demandent également une cavalerie poneys adaptée à la pratique de la découverte, et en nombre suffisant sachant que les effectifs de ces groupes sont souvent proche de la trentaine. Des règles strictes de taux d'encadrement sont à respecter en fonction des âges des enfants, ce sur-encadrement engendre des surcoûts.

La partie compétition fait également partie intégrante de l'activité, et donne à la structure une réelle dynamique. Nos cavaliers partent en concours chaque week-end dans les disciplines Saut d'obstacles et Pony Games, afin de se qualifier pour les différents championnats de France en individuel ou par équipe.

L'année 2022 a été marquée par la sélection de deux cavaliers de pony-games en Equipe de France.

La Régie équestre accueille également des propriétaires en pensions paddocks et boxes. Des aménagements nouveaux ont été financés par la Régie équestre (abris bois paddocks) sur l'année 2022 pour répondre à la demande croissante.

## Bilan financier 2022 :

L'année 2022 clôture avec un excédent de clôture toutes sections confondues de 205K€ :

- Excédent de 256K€ en section d'exploitation
- Déficit d'investissement de 50K€ après restes à réaliser

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	664 296,23	G	664 898,28	G-A	602,05
	Section d'investissement	B	117 797,96	H	67 372,53	H-B	-50 425,43

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	255 427,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	9 715,96 (si excédent)

		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	782 094,19	Q= G+H+I+J	997 414,57	=Q-P	215 320,38

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	9 843,40	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	9 843,40	=K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	664 296,23	= G+I+K	920 326,08		256 029,85
	Section d'investissement	= B+D+F	127 641,36	= H+J+L	77 088,49		-50 552,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	791 937,59	= G+H+I+J+K+L	997 414,57		205 476,98

## Dépenses d'exploitation

L'exécution budgétaire 2022 est la suivante en dépenses d'exploitation :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	328 000,00	267 480,13	29 944,23	0,00	30 565,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	325 000,00	317 678,03	0,00	0,00	7 321,97
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 624,00	2,35	0,00	0,00	1 621,65
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>654 624,00</b>	<b>585 170,51</b>	<b>29 944,23</b>	<b>0,00</b>	<b>39 509,26</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	5 000,00	2 593,00	0,00	0,00	2 407,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>662 124,00</b>	<b>587 763,51</b>	<b>29 944,23</b>	<b>0,00</b>	<b>44 416,26</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	202 200,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	46 600,00	46 588,49			11,51
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>248 800,00</b>	<b>46 588,49</b>			<b>202 211,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>910 924,00</b>	<b>634 352,00</b>	<b>29 944,23</b>	<b>0,00</b>	<b>246 627,77</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Au regard des exercices passés, cette exécution se situe ainsi :

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Prévisions 2022	CA2022	2021 à 2022	%
Total 011	Charges caractère général	201 441	217 267	235 997	205 441	221 737	328 000,00	297 434,36	75 698	34%
Total 012	Charges de personnel	280 360	294 908	317 533	308 536	259 429	325 000,00	317 678,03	58 249	22%
Total 65	Charges courantes	1	2 332	1	3	787	1 624,00	2,35	-784	ns
Total 67	Charges exceptionnelles		303		2 061	1 245	2 500,00			
Total 68	Provisions					424				
Total 69	Impôts sur les bénéfices	34 114	26 921	2 496			5 000,00	2 593,00	2 593	ns
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>515 916</b>	<b>541 731</b>	<b>556 027</b>	<b>516 041</b>	<b>483 621</b>	<b>662 124,00</b>	<b>617 707,74</b>	<b>134 086</b>	<b>28%</b>
Total 042	Dotations aux amortissem	23 088	30 909	28 586	27 427	27 624	46 600,00	46 588,49	18 964	69%
Total 023	Virement						202 200,00			
<b>Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 088</b>	<b>30 909</b>	<b>28 586</b>	<b>27 427</b>	<b>27 624</b>	<b>248 800,00</b>	<b>46 588,49</b>	<b>18 964</b>	<b>69%</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>539 004</b>	<b>572 640</b>	<b>584 613</b>	<b>543 468</b>	<b>511 246</b>	<b>910 924,00</b>	<b>664 296,23</b>	<b>153 051</b>	<b>30%</b>

Les dépenses de fonctionnement **réelles** ont progressé de 134 086€ entre 2021 et 2022 :

- +58K€ de charges de personnel faisant suite principalement 1) à la progression des charges MSA après les exonérations connues pendant la crise sanitaire et 2) de la « Prime de Partage de la Valeur » versée à nos salariés pour un total 2022 de 15K€.
- +76K€ pour les charges à caractère général du fait principalement de
  - +34K€ du fait de la reprise de l'activité compétition après des saisons sportives fortement perturbées par la crise sanitaire
  - +14K€ de coût d'entretien de nos équidés (foin, litière, soins de santé)
  - +9K€ de recours à un moniteur indépendant
  - +8K€ d'impact en année pleine du contrat de Community Management (comptabilisé pour un trimestre en 2021)
  - +5K€ de frais de réception (fête du club et fête de Noël)

## Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation se sont établies ainsi :

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	6 000,00	6 252,59	0,00	0,00	-252,59
70	Ventes produits fabriqués, prestations	313 168,00	316 225,72	0,00	0,00	-3 057,72
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	324 000,00	324 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4,20	1,99	0,00	0,00	2,21
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>643 172,20</b>	<b>646 480,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 308,10</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 900,00	18 399,98	0,00	0,00	-6 499,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	424,00	18,00			406,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>655 496,20</b>	<b>664 898,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 402,08</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>655 496,20</b>	<b>664 898,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 402,08</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		255 427,80				

Au regard des exercices passés, cette exécution se situe ainsi :

Chapitre	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Prévisions 2022	CA2022	2021 à 2022	%
Total 013	CICE et remboursements IJ.	12 527	14 769	22 446	17 193	17 866	6 000,00	6 252,59	-11 614	-65%
Total 70	Cours, pensions, concours	167 043	186 369	213 865	178 580	230 821	313 168,00	316 225,72	85 405	37%
Total 74	Abondement et subventioi	404 777	360 000	324 000	324 000	324 000	324 000,00	324 000,00		
Total 75	Produits courants		1	3	1	2	4,20	1,99		
Total 77	Produits exceptionnels	6 843	29	333	3 850	8 125	11 900,00	18 399,98	10 275	ns
Total 78	Reprise de provision						424,00	18,00	18	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>591 190</b>	<b>561 168</b>	<b>560 647</b>	<b>523 624</b>	<b>580 814</b>	<b>655 496,20</b>	<b>664 898,28</b>	<b>84 085</b>	<b>14%</b>
Total 042	Ecritures d'ordre	3 736	5 323							
<b>Recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 736</b>	<b>5 323</b>							
<b>Total recettes de fonctionnement N</b>		<b>594 926</b>	<b>566 492</b>	<b>560 647</b>	<b>523 624</b>	<b>580 814</b>	<b>655 496,20</b>	<b>664 898,28</b>	<b>84 085</b>	<b>14%</b>

L'abondement 2022 est stable depuis 2019 mais inférieur de près de 80K€ inférieur à sa valeur 2017.

En 2020, la régie équestre avait subi la crise du COVID19 qui avait imposé plusieurs fermetures administratives.

En 2021, la régie équestre avait toutefois dû faire face aux impacts du couvre-feu à partir de 18h et aux restrictions dans les kilométrages, pour la période du 16 janvier 2022 jusqu'au 9 avril 2022. Les cours du soir avaient dû être annulés sur cette période et l'activité compétition avait par ailleurs, été suspendue de janvier au 12 mai 2022.

En 2022, la crise sanitaire est achevée. Notre activité a progressé principalement sur l'activité concours (+63K€ / 2021) et également concernant les cours donnés auprès du Lycée Fontlongue (+9K€ / 2021 mais +35K€ /2019).

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Prévisions 2022	CA2022	2021 à 2022	%
Cours hors Fontlongue	79 761	86 547	94 593	77 718	97 610	106 824,00	103 879,37	6 269	6%
Cours Fontlongue	13 820	19 932	26 664	27 359	53 476	62 000,00	62 085,97	8 610	16%
Concours (engagements, coaching, ...)	22 881	29 029	34 255	17 490	22 160	84 164,00	85 261,01	63 101	285%
Pensions	50 582	50 861	58 352	56 013	57 574	60 180,00	64 999,67	7 425	13%
<b>Total produits de l'activité</b>	<b>167 043</b>	<b>186 369</b>	<b>213 865</b>	<b>178 580</b>	<b>230 821</b>	<b>313 168,00</b>	<b>316 226,02</b>	<b>85 405</b>	<b>37%</b>

## Section d'investissement

### Dépenses d'investissement

Les investissements réalisés en 2022 sont de 117 797.96€ et 9 843.40€ restaient à réaliser.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	117 797,96	9 843,40	22 358,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	127 300,00	0,00	0,00	127 300,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>279 300,00</b>	<b>117 797,96</b>	<b>9 843,40</b>	<b>151 658,84</b>

Les investissements 2023 ont porté sur l'acquisition des biens suivants :

Cpte	Libellé	Valeur
2128	1 LONGRINE H50CM BORD CARRIERE	5 775,00
<b>Total 2128</b>	<b>Aménagement de terrains</b>	<b>5 775,00</b>
2181	9 ABRIS	23 955,85
<b>Total 2181</b>	<b>Abris</b>	<b>23 955,85</b>
2182	GATOR	19 500,00
<b>Total 2182</b>	<b>Gator</b>	<b>19 500,00</b>
2184	DIVERS	125,00
<b>Total 2184</b>	<b>Mobilier</b>	<b>125,00</b>
2185	1 CHEVAL	5 800,00
2185	11 PONEYS	34 633,34
<b>Total 2185</b>	<b>Equidés</b>	<b>40 433,34</b>
2188	21 SELLES	17 666,60
	BARRES - CHANDELIERS - SS BASSEMENTS	5 228,54
	RAMENEUR DE BORD	2 730,00
	<b>Divers</b>	
	MATERIEL PONY GAMES	850,78
	CLOTURE DU PRE	586,92
	ENCEINTE	375,00
	TAPIS CHEVAUX	570,93
<b>Total 2188</b>	<b>Matériel divers</b>	<b>28 008,77</b>
<b>Total général</b>	<b>Acquisitions 2022</b>	<b>117 797,96</b>

Fin 2022 Il restait en restes à réaliser, 9 843.40 d'acquisitions de 4 abris.

## Recettes d'investissement

L'investissement 2022 est intégralement autofinancé, par les résultats 2021 de 30K€ (9K€ + 21K€) et par les amortissements 2022 de 47K€.

Compte	CA2022
001-Excédent reporté d'investissement	9 715,96
106-Réserves	20 784,04
040-Amortissement	46 588,49
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>77 088,49</b>

Les dépenses d'investissement y compris restes à réaliser excédant les recettes d'investissement, la section d'investissement clôture en 2022, en déficit de 50 552,87€ après restes à réaliser.

La politique d'investissement 2022 a été particulièrement forte pour répondre aux différents besoins, notamment les abris pour gagner des clients en pension. L'aménagement des nouveaux parcs a aussi nécessité l'achat de matériel de clôture.

Ces nouveaux aménagements nous ont permis notamment l'obtention du nouveau label fédéral « **LABEL BIEN ETRE ANIMAL** »

Les engins d'écurie devenus vétustes ont été également remplacés. Pour rappel le territoire de la Régie équestre est de 4 hectares, il est donc nécessaire d'avoir des engins motorisés pour assurer l'entretien des parcs.

Régulièrement la Métropole assume l'achat d'apport de sable dans les carrières, pour palier la perte par le vent ou les fortes pluies. La Régie équestre, investit dans le matériel nécessaire pour l'entretien de ces espaces (herse, rameneur de bords etc.. )

La régie en 2022 a été contrainte d'investir dans un mur (longrine) dans la partie basse de la grande carrière pour faire une retenue du sable afin d'éviter une perte trop importante lors des forts épisodes pluvieux. Cet investissement avait été demandé dans le cadre des investissements annuels métropolitains mais n'a jamais été retenu, il était pourtant urgent de réagir.

Chaque année la Régie équestre doit prévoir le renouvellement de sa cavalerie, qui vieillit. Une attention particulière est apportée à la mise en retraite des équidés en leur trouvant des familles d'accueil, dans des régions de grands espaces (Auvergne, Savoie etc...) et quelques cavaliers, disposant de prés, se proposent de les récupérer pour une pratique de loisir.

Dans le cas où aucune solution ne peut être trouvée la Régie équestre peut être amenée à payer des pensions au pré, comme cela a été le cas pour des chevaux lourds type chevaux de trait dans l'attente d'une famille d'accueil. Ces pensions représentent une charge supplémentaire sur le budget de la Régie. Il n'est pas question de parler d'euthanasie.

Les achats de chevaux conditionnent aussi l'achat de nouveaux harnachements (selles, filets, tapis etc...).

Le matériel pédagogique fait l'objet de renouvellement annuel, barres d'obstacles, chandeliers, sous-bassements, matériel de pony-games, et ludique pour les petits.

## **Conclusion**

2022 marque le retour à la normale de notre activité et comptabilise une progression de 85K€ du chiffre d'affaires (+37%). Cette progression concerne principalement l'activité concours dont le chiffre d'affaires est quasiment multiplié par trois entre 2021 et 2022.

## **Développement de la section Sport études avec le Campus Fontlongue :**

Concernant les recettes de cours, outre les cours individuels, nous avons accueilli en 2022 sur la structure, 87 élèves du Campus Fontlongue, soit une vingtaine d'élèves en plus.

- 62 en section sportive deux cours hebdomadaires
- 25 en option, un cours hebdomadaire.

## **Accueil des plus jeunes – mini poons**

Depuis septembre 2019, date de création de l'activité mini-poons les effectifs ne cessent de progresser chaque année, car nous avons ouvert cette section à partir de l'âge de 2 ans contre 4 ans auparavant. Il existe une forte demande sur ce créneau car aucune autre activité sportive n'est accessible à partir de 2 ans. En 2022, sur le créneau 2/5 ans nous avons 27 cavaliers.

## **Découverte de l'équitation**

Afin de faire découvrir l'équitation aux habitants de notre territoire, nous proposons des stages « découverte » pendant les vacances, de deux à trois heures, et à partir du mois d'avril des stages à la journée, pique-nique en extérieur le midi en présence d'un enseignant responsable.

Cette activité ne peut se faire qu'à la belle saison car nous ne disposons pas de locaux fermés type club house, pour permettre d'accueillir aussi les cavaliers à la journée sur les vacances d'hiver. Cet investissement aussi a été demandé dans la liste des investissements métropolitains. Cet accueil à la journée générerait des recettes supplémentaires pour la Régie Equestre, les parents ne seraient pas contraints de les récupérer entre midi et deux heures. Beaucoup de parents ne souscrivent pas de stages à cause du non accueil à la journée et préfèrent, de fait, les inscrire au centre aéré.

Cet investissement ne peut être assumé par la Régie, demandant une étude de faisabilité, des normes spécifiques accueil du public, marché public etc...

## **Cours adultes**

Les cours à destination des adultes se développent aussi bien pour les débutants que pour les confirmés. En 2022, deux cours hebdomadaires ont été assurés : un cours de 5 adultes débutants les lundis soir et un cours de 7 adultes confirmés les samedis ainsi que 5 adultes en dispositif pass-loisirs (à raison d'une fois par mois). Cette activité est également en progression.

## **Accueil d'élèves en classe ULIS**

La ville de Miramas, est inscrite dans le projet Cité éducative.

Depuis septembre 2022, nous recevons trois classes de Miramas du dispositif ULIS venant des écoles Paul Cézanne, Chantegrive et Jules Ferry. Cela concerne un effectif de 30 élèves, à raison de groupe de 10 élèves (6/10ans) sur 8 séances.

Ce dispositif va être étendu en septembre 2023, sur une durée de 12 séances par groupe, et ouvert également à une classe de maternelle.

## **Développement de l'accueil de propriétaires**

L'année 2022, a été marquée par l'arrivée de nouveaux cavaliers propriétaires (24 propriétaires et 30 chevaux). Ce public s'inscrit majoritairement dans une pratique sportive de l'équitation. Notre structure assure l'hébergement et le soin de leur équidé. Les propriétaires cavaliers participent à nos cours et pour le plus grand nombre, font partie de notre équipe compétition.

La rentrée 2023, va être aussi l'occasion de proposer des demi-pensions sur certains équidés de club, notamment sur les jeunes pour parfaire leur formation.

Il ne suffit pas de se contenter de proposer le développement des activités, mais il faut sans cesse veiller à contenir les dépenses de fonctionnement, notamment celles qui touchent à l'entretien des équidés. Cet équilibre nous a permis de continuer à garder une politique d'investissement forte. La Régie équestre se doit d'être très réactive aux attentes des usagers, face à la concurrence privée, pour assurer un avenir serein.

Cependant cet équilibre reste précaire, personne ne pouvait présager de la crise économique actuelle, avec un taux d'inflation record, des prix en perpétuelle augmentation, dont ne peut absolument pas répercuter totalement les effets sur la clientèle. Nos charges de nourriture des équidés ont augmenté de 40%, et nous ne pouvons pas nous permettre de moins les nourrir. .

L'équitation est une activité de loisirs, donc non obligatoire pour les usagers, des augmentations successives entraineraient inévitablement une perte de clients.

Le coût d'un cheval qui ne travaille pas est identique à celui qui travaille sauf qu'il ne rapporte rien.

C'est pourquoi il faut redoubler de vigilance sur les dépenses de fonctionnement. Mais aussi mettre des dispositifs en place pour y arriver :

- Assurer une bonne communication pour se faire mieux connaître, autant sur l'équipement, les équidés et les prestations proposées.
- Anticiper l'organisation de la section sportive, afin de ne pas paralyser l'activité club. Continuer à favoriser notre accueil de groupes pendant les vacances scolaires

Notre force réside en la stabilité de notre équipe, c'est en quoi nous avons une clientèle fidèle. Trop de mouvements de personnel est souvent le reflet de malaise.

La Régie Equestre s'inscrit toujours dans une dynamique de progression tout en proposant des activités à la hauteur de ses ambitions.

L'équitation, sur notre territoire reste accessible au plus grand nombre, et doit le rester c'est pourquoi la politique tarifaire doit être la plus attractive possible face à la concurrence rude, où certains n'hésitent pas à casser les prix au détriment de la qualité, et de l'honnêteté.

La crise sanitaire, et maintenant la crise économique ont fait prendre conscience à beaucoup de monde du bienfait des pratiques sportives en général, et plus encore la nôtre où nous partageons le contact avec l'animal.

Nous nous devons de cultiver cette prise de conscience et tout mettre en œuvre pour que la rentrée 2023-2024 soit en progression. Le centre équestre du mas de combe doit rayonner sur les terrains de compétitions mais doit continuer à s'inscrire comme un équipement sportif de proximité et de qualité.

La Directrice de la Régie équestre

Martine BONET